



Recommandations pour les salons de coiffure par rapport à la prévention du risque légionellose sur leur installation de production et de distribution d'eau chaude sanitaire

Pendant la période de fermeture :

- Ne pas arrêter la production d'eau chaude sanitaire, **maintenir la température de consigne** (55°C).

Avant réutilisation :

EAU FROIDE

- **Laisser couler** l'eau froide à tous les points d'usage (lavabo, douchette) pendant 5 minutes à faible débit.

EAU CHAUDE

- Monter la température de la production d'eau chaude sanitaire (60-70°C).
- **Laisser couler** l'eau chaude en plusieurs points d'usage éloignés de la production, jusqu'à obtention de la température maximale, si possible 70°C.
- Laisser couler l'eau chaude 30 minutes à faible débit si possible (à minima 10 min).
- **Détartre et désinfecter** les points d'usage (pommeaux de douchette, mousseurs ...).
- Remettre la température de la production d'eau chaude sanitaire à sa consigne habituelle (55°C).
- Pour vérifier l'efficacité de ces mesures et conformément à l'arrêté du 1^{er} février 2010, faire **réaliser des prélèvements** pour analyse légionelles (fond de ballon, retour de boucle et plusieurs douches), si possible une dizaine de jours avant l'ouverture pour tenir compte du temps d'analyse et afin de mettre en œuvre, si nécessaire, les mesures correctives pour le rétablissement de la qualité de l'eau.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades